



PRÉFET DU BAS-RHIN

Projet de Contournement Ouest de Strasbourg – Autoroute A355

Société ARCOS

**AVIS RELATIF À L'ORGANISATION D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE
COMPLÉMENTAIRE**

sur les communes de

**Griesheim-sur-Souffel, Truchtersheim-Pfettisheim, Lampertheim,
Berstett, Vendenheim, Eckwersheim et Geudertheim**

Le public est informé qu'il sera procédé sur les communes de Griesheim-sur-Souffel, Truchtersheim-Pfettisheim, Lampertheim, Berstett, Vendenheim, Eckwersheim et Geudertheim, du mardi 11 juin au lundi 1^{er} juillet 2019 inclus, soit pour une durée de 21 jours, à une enquête parcellaire complémentaire, en vue de l'acquisition, par voie d'expropriation, des terrains nécessaires à la réalisation du projet de contournement Ouest de Strasbourg.

La décision susceptible d'intervenir au terme de l'enquête est un arrêté préfectoral portant déclaration de cessibilité ou refusant cette déclaration.

Est désignée en qualité de commissaire enquêteur M. Christian MEYER, Urbaniste qualifié. Il siègera dans les mairies de Griesheim-sur-Souffel, Truchtersheim-Pfettisheim, Lampertheim, Berstett, Vendenheim, Eckwersheim et Geudertheim et visera toutes les pièces du dossier d'enquête.

Le dossier d'enquête, comportant le plan et l'état parcellaire, sera déposé du mardi 11 juin au lundi 1^{er} juillet 2019 inclus, dans les mairies de Griesheim-sur-Souffel, Truchtersheim-Pfettisheim, Lampertheim, Berstett, Vendenheim, Eckwersheim et Geudertheim, afin que le public intéressé puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Les registres d'enquête parcellaire sont cotés et paraphés par les maires et déposés dans les mairies concernées. Pendant toute la période de l'enquête, les observations portant sur les limites des biens à exproprier, pourront être consignées sur ces registres.

Les observations écrites pourront également être adressées au commissaire enquêteur à la mairie de Vendenheim, désignée siège de l'enquête, par courrier (12, rue Jean Holweg 67550 Vendenheim) ou par mail (mairie@vendenheim.fr). Elles seront transmises au commissaire enquêteur.

En outre, les déclarations verbales du public seront reçues personnellement par le commissaire enquêteur :

Le mercredi 12 juin 2019	de 9h00 à 12h00	à la mairie d'Eckwersheim,
Le mercredi 12 juin 2019	de 14h00 à 17h00	à la mairie de Geudertheim,
Le jeudi 13 juin 2019	de 14h00 à 17h00	à la mairie de Berstett,

Le mardi 18 juin 2019	de 9h00 à 12h00	à la mairie de Lampertheim,
Le mercredi 19 juin 2019	de 14h00 à 17h00	à la mairie de Vendenheim,
Le mardi 25 juin 2019	de 15h30 à 18h30	à la mairie de Truchtersheim-Pfettisheim,
Le mercredi 26 juin 2019	de 16h00 à 19h00	à la mairie de Griesheim sur Souffel,
Le jeudi 27 juin 2019	de 14h00 à 17h00	à la mairie de Vendenheim.

Notification individuelle du dépôt du dossier à la mairie est faite par les soins de la société ARCOS à chaque propriétaire intéressé figurant sur l'état parcellaire, sous pli recommandé avec demande d'avis de réception, avant l'ouverture de l'enquête.

Les propriétaires auxquels notification est faite par l'expropriant de l'ouverture de l'enquête sont tenus de fournir les indications relatives à leur identité ou, à défaut, de donner tous renseignements en leur possession sur l'identité du ou des propriétaires actuels.

À la fin de l'enquête, les registres seront clos et signés par les maires et transmis dans les vingt-quatre heures, avec le dossier d'enquête, au commissaire enquêteur.

Dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête, il donnera son avis sur l'emprise des ouvrages projetés et dressera le procès verbal de l'opération, après avoir entendu toutes les personnes susceptibles de l'éclairer.

Dans le même délai, il transmettra au Préfet du Bas-Rhin le dossier et les registres, assortis du procès-verbal et de son avis.

Il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la Préfecture du Bas-Rhin, Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial, Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique, bureau 108, à Strasbourg.